



AGENCE DE PAPEETE
NUMERO 23
Septembre 2010

Établissement public – Dotation 10 000 000 € – SIRET 78 430 111 100 – APE 64.11 Z – Siège social : 164 rue Rivoli 75001 Paris – Tél. : 33+1 53 44 41 41 – Fax : 33+1 43 47 51 34
Toutes les publications de l'I.E.O.M. sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Note Expresse

Panorama de la Polynésie française

CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES

Données de cadrage

Capitale	Papeete
Superficie	3251 km ²
Situation géographique	Pacifique sud : 4 600km de Noumea, 4 100km de Auckland, 4 400km de Honolulu
Langues parlées	français, tahitien, paumotu, marquisien, mangarévien, rurutu, raivavae, rapa
Monnaie	Franc Pacifique (code ISO 4217 : XPF) 1 000 XPF = 8,38 €
Statut	Collectivité d'outre-mer rattachée à la France
Rang mondial IDH (2005)	42
Représentation nationale	2 députés, 2 sénateurs, 1 représentant au Conseil économique et social
Représentation de l'Etat en Polynésie française	Haut-commissaire de la République
Code Internet	.pf

Intégration régionale et internationale

Communauté du Pacifique Sud (CPS)	Membre
Forum des îles du Pacifique	Membre associé
Conseil des Jeux du Pacifique (CJP)	Membre
Nombre de consulats ⁽¹⁾	17
Pacific Islands Countries Trade Agreement (PICTA)	Non membre
Pacific Agreement on Closer Economic Relations (PACER)	Non membre
Union européenne	Régime d'association des « pays et territoires d'outre-mer »
Allocation territoriale du Xème FED	2,36 milliards de F CFP

⁽¹⁾ Allemagne, Corée, Autriche, Danemark, Chili, Pays-Bas, Finlande, Italie, Norvège, Israël, Japon, Suède, Australie, Belgique, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Espagne.

Repères historiques : une autonomie renforcée au fil des années

Le peuple polynésien s'est installé au cours de vagues migratoires de 300 après J.C. jusqu'à la fin du XIVème siècle. Les Européens ont abordé la Polynésie française dès 1521 (Magellan) et se sont implantés après l'arrivée du capitaine Wallis en 1767. En 1803, le roi Pomare II s'imposa sur le territoire et débuta ainsi la souveraineté des Pomare. En 1880, le roi Pomare V céda à la France sa souveraineté sur toutes les îles dépendant de la couronne de Tahiti. Les Tahitiens participèrent à la première guerre mondiale et à la seconde, durant laquelle Bora Bora servit de base aéronavale à l'armée américaine. Les Etablissements Français d'Océanie (EFO) devinrent « Polynésie française » en 1957 et le rattachement à la France fit l'objet d'une confirmation par référendum en 1958. A partir de 1960, l'activité du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP) vint bouleverser l'économie et la société polynésiennes. Le statut de 1977, complété par celui de 1984, conféra l'autonomie de gestion au Territoire. L'arrêt des essais nucléaires en 1996 coïncida avec l'adoption d'un nouveau statut accordant la personnalité propre de la Polynésie française au sein de la République et des pouvoirs élargis. En vertu de l'article 5 de la loi organique du 12 avril 1996, « les autorités de la Polynésie française sont compétentes dans toutes les matières qui ne sont pas dévolues à l'Etat », ce dernier s'étant recentré sur ses missions régaliennes. L'autonomie politique de la Polynésie française a été renforcée par la loi organique du 27 février 2004 qui a modifié le processus électoral ainsi que la composition de l'Assemblée du pays. La Polynésie française est depuis confrontée à une instabilité politique, avec pas moins de 9 changements de Président, qui a pesé sur le fonctionnement des institutions.

Organisation institutionnelle

En tant que collectivité d'outre-mer française (C.O.M.), l'administration des fonctions régaliennes (défense, police, justice, trésor) y est assurée par l'Etat, représenté localement par un Haut-commissaire de la République. Les compétences du Pays sont mises en œuvre et contrôlées par les quatre institutions suivantes :

Le Président, élu par l'APF pour 5 ans, représente la Collectivité. Il constitue le gouvernement et dirige son action. Il promulgue les lois de pays et signe les actes délibérés en Conseil des ministres. Il est l'ordonnateur du budget et dirige l'administration locale.

Le Gouvernement constitue l'exécutif de la Polynésie française. Composé au maximum de 15 ministres dont un vice-président, il se réunit hebdomadairement en conseil des ministres chargé solidairement et collégialement des affaires relevant de sa compétence. Le Gouvernement arrête les projets de délibération à soumettre à l'Assemblée et les mesures d'application nécessaires. Il est obligatoirement consulté, suivant le cas, par le ministre chargé de l'outre-mer ou par le Haut-commissaire dans les domaines de compétence étatique.

L'Assemblée de Polynésie française (APF) se compose de 57 membres élus pour 5 ans au suffrage universel direct. Elle adopte les lois de pays et les délibérations présentées par le gouvernement. Elle vote le budget et les comptes de la Polynésie française et contrôle l'action du Gouvernement.

Le Conseil Economique, Social et Culturel (CESC) est constitué de 51 membres, représentant les groupements professionnels, les syndicats, les organismes et les associations qui concourent à la vie économique, sociale et culturelle du pays. Organisme consultatif, le CESC est obligatoirement saisi pour avis sur les projets à caractère économique, social ou culturel ou consulté sur les propositions d'actes élaborés par le Gouvernement ou l'APF. Il peut également réaliser, de sa propre initiative et à la majorité des deux tiers de ses membres, des études sur les thèmes relevant de sa compétence.

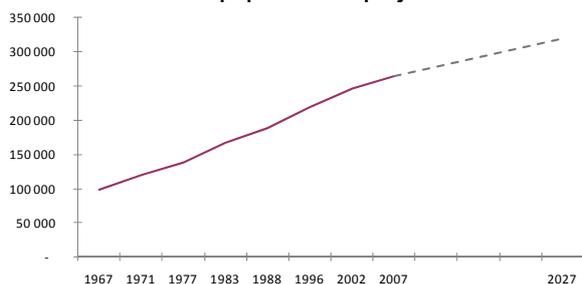
DEMOGRAPHIE

Principaux indicateurs en 2008

Population au 1 ^{er} janvier 2009	264 000
Nombre de naissances	4 628
Nombre de décès	1 178
Excédent naturel	3 450
Taux de natalité (‰)	18
Indicateur conjoncturel de fécondité (‰)	2
Taux de mortalité (‰)	4,5
Taux de mortalité infantile (‰)	5
Espérance de vie des hommes (années)	73
Espérance de vie des femmes (années)	78,2
Part de la population de moins de 19 ans (en 2007, en %)	40
Part de la population entre 20-59 ans (en 2007, en %)	52,8
Part de la population de plus de 60 ans (en 2007, en %)	7,3

Source : ISPF

Evolution de la population et projection 2027



Source : ISPF

La population de la Polynésie française apparaît comme vieillissante et inégalement répartie géographiquement. La densité est beaucoup plus importante dans les îles du vent (75 %), avec notamment une population fortement concentrée sur l'île de Tahiti (69 %).

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

Principaux indicateurs économiques

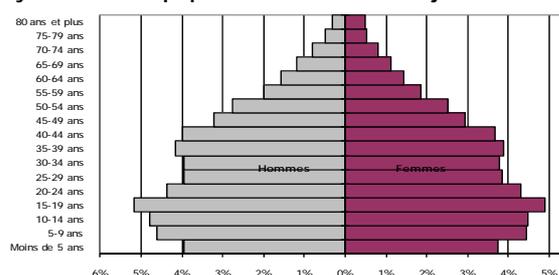
	date	
PIB à prix courant (en milliards de F CFP)	2006	536
Taux de croissance PIB annuel à prix courant (n %)	2006	2,3
PIB / habitant (en milliers de F CFP)	2008	2 090
Part du secteur public dans le PIB (n %)	2006	25
Consommation électrique (kW/hab/an)	2008	1 929
Taux d'inflation (à fin décembre 2009, glissement annuel en %)	2009	- 0,8
Taux de chômage (en %)	2007	11,7
Total des importations (en milliards de F CFP)	2009	147,1
Total des exportations (en milliards de F CFP)	2009	12,5
Taux de couverture exportations/importations (n %)	2009	8,5
Investissements directs nets reçus de l'étranger (en millions de F CFP)	2008	1 131
Dépenses de l'Etat (en milliards de F CFP)	2008	158

Source : ISPF

L'économie polynésienne a été dynamisée par deux contrats de développement (1994-1999 et 2000-2004), signés entre le gouvernement local et l'État, avec pour objectif l'émergence de moteurs de croissance endogène tels que les secteurs de la pêche, la perliculture, le tourisme et le BTP. Ainsi la dépense publique, alliée à la mise en place d'une politique de défiscalisation locale et métropolitaine, a été un élément majeur du développement. Cependant, depuis 2006, le ralentissement de l'économie ne cesse de s'accroître : si le taux de croissance était de 2.3 % en 2006, il est estimé à -3 % pour 2008. Le repli devait être au moins équivalent en 2009.

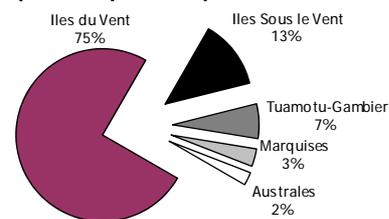
Une population vieillissante et inégalement répartie

Pyramide de la population estimée au 1^{er} janvier 2007



Sources : INSEE, ISPF, Recensement de la population

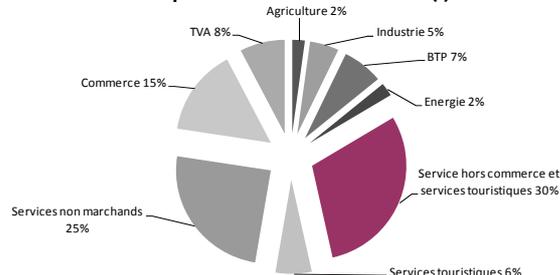
Répartition de la population par archipels en 2007



Source : ISPF, INSEE, Recensement de la population

Une économie caractérisée par le poids du tertiaire

Répartition du PIB en 2006 (*)



Source : ISPF, (*) dernières données publiées

Commerce extérieur : une forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur

Importations en 2009 (en millions de F CFP)

	Poids
Produits des industries agricoles et alimentaires	32 209 22 %
Biens intermédiaires	31 417 21 %
Biens d'équipement	27 334 19 %
Biens de consommation	24 918 17 %
Produits énergétiques	16 617 11 %
Produits de l'industrie automobile	11 881 8 %
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	2 749 2 %
Total	147 124 100 %

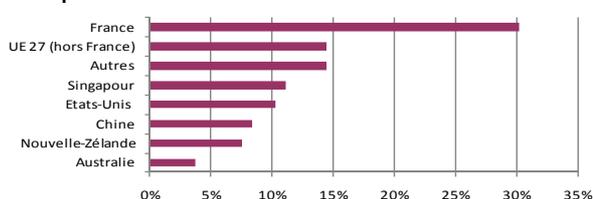
Source : ISPF

Exportations en 2009 (en millions de F CFP)

	Poids
Produits perliers	7 675 61 %
Divers	2701 22 %
Noni	768 6 %
Poisson	535 4 %
Huile de coprah	261 2 %
Nacres	214 2 %
Vanille	198 2 %
Monoï	159 1 %
Total	12 511 100 %

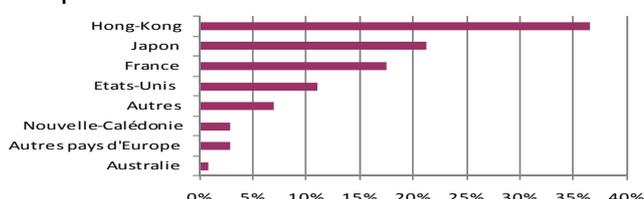
Source : ISPF

Principaux fournisseurs en 2009



Source : ISPF

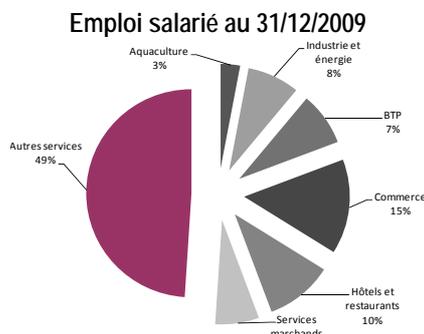
Principaux clients en 2009



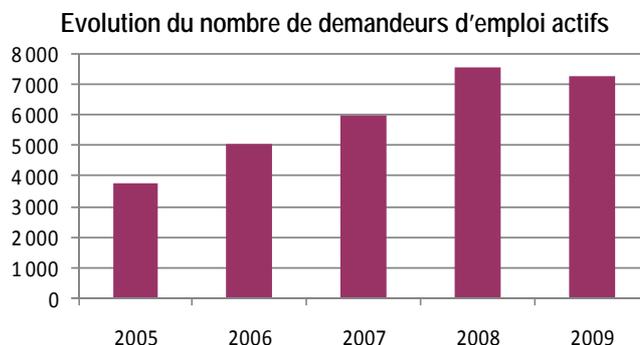
Source : ISPF

Avec un territoire et un marché intérieur exigu, la Polynésie française peine à développer une production locale de substitution aux importations et des exportations compétitives. En 2009, la baisse des exportations (- 22,7 %) ayant été plus forte que celle des importations (- 16,4 %) induite par la faiblesse de l'activité économique, le taux de couverture a atteint son plus bas niveau sur les dix dernières années, soit 8,5 %.

Un marché du travail déprimé



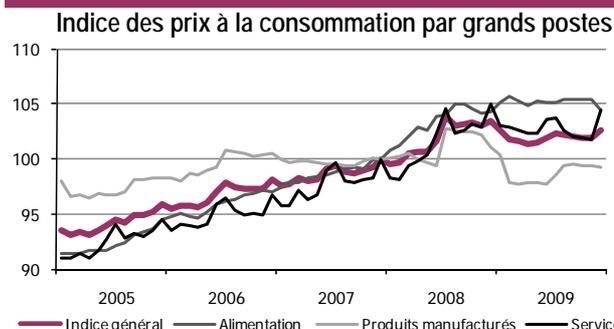
Source : Caisse de Prévoyance Sociale, ISPF



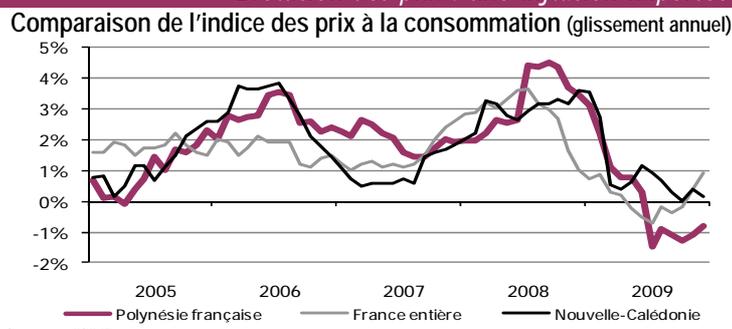
Source : Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelles

La Polynésie française présente un taux de chômage peu élevé comparativement aux autres collectivités d'outre-mer. Il ressort toutefois en hausse sensible sur les deux dernières années alors qu'entre les deux derniers recensements de la population (2002 et 2007) le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) était resté stable à 11,7 %. Le nombre d'emplois détruits avoisinait 3 720 en 2009.

Evolution des prix : une inflation importée



Source : ISPF



Source : ISPF

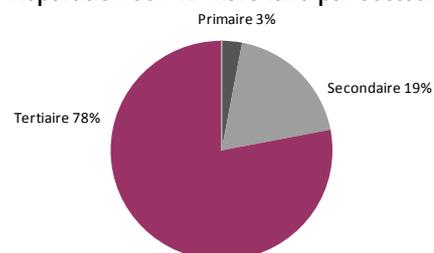
En Polynésie française, une réglementation des prix a été mise en place pour pallier le manque de concurrence et maintenir les prix des produits de première nécessité à un niveau acceptable. Pour autant, après plusieurs années de faible inflation, une hausse sensible des prix a été observée en 2008, moins importante toutefois que dans la plupart des autres pays de la zone. En 2009, le ralentissement de l'activité et la baisse des prix des matières premières se sont conjugués pour entraîner un repli des prix.

INDICATEURS SECTORIELS

Données générales

La Polynésie française présente des caractéristiques d'une économie moderne avec une part prépondérante dans le PIB marchand des services, notamment ceux liés au tourisme. Malgré une zone économique exclusive de plus de 5 millions de km², soit 47 % des ZEE françaises, les ressources tirées de la pêche sont encore limitées.

Répartition du PIB marchand par secteur en 2006



Source : ISPF

Principaux indicateurs sectoriels

	2008	2009	Evol. 08/09
Fréquentation touristique (nombre de touriste)	196 496	160 447	-18.3 %
Exportations de perles brutes (en millions de F CFP)	8 316	7 471	-10.2 %
Exportations des produits de la pêche (en millions de F CFP)	276	535	94.0 %
Importations de bitumes (en milliers de tonnes)	6,2	6,7	+ 7.4 %
Importations de bois transformés (en milliers de tonnes)	30	24	-20.0 %
Importations de ciments (en milliers de tonnes)	128	98	-23.6 %
Immatriculations de véhicules neufs	7 342	5 430	-26.0 %

Source : ISPF, Service de la pêche

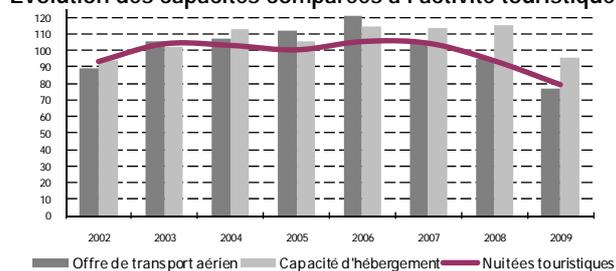
Un secteur touristique en proie aux difficultés structurelles

Le tourisme polynésien est essentiellement structuré autour du tourisme terrestre (80 %), le tourisme de croisière et le tourisme nautique ne représente chacun que 10 %.

Jusqu'en 2006, le développement de l'offre de transport apparaît encore relativement en corrélation avec la capacité d'hébergement, permettant ainsi d'afficher un coefficient de remplissage satisfaisant (61 % en moyenne).

A partir de 2008, les difficultés financières des compagnies aériennes ont entraîné une baisse du nombre de rotations et ont accentué la baisse du nombre de touristes entraînée par le ralentissement mondial. En parallèle la capacité d'hébergement n'a pas pour autant cessé de croître, fortement encouragée par les dispositifs de défiscalisation. Dès lors, le taux d'occupation moyen en 2009 s'affichait en deçà du point mort à 48,4 %.

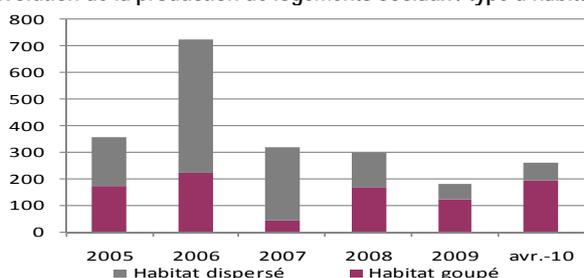
Evolution des capacités comparées à l'activité touristique



Source : ISPF, SEAC

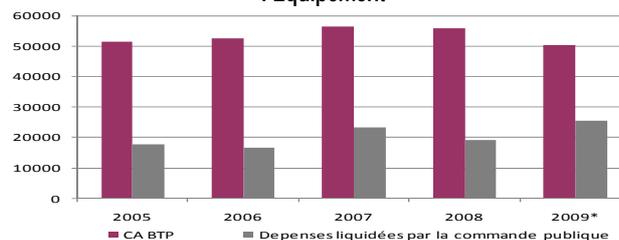
Le BTP : secteur dont l'activité est intimement liée à l'investissement public

Evolution de la production de logements sociaux / type d'habitat



Source : OPH

Evolution du CA du BTP et des dépenses liquidées de la Direction de l'Équipement



Source : ISPF

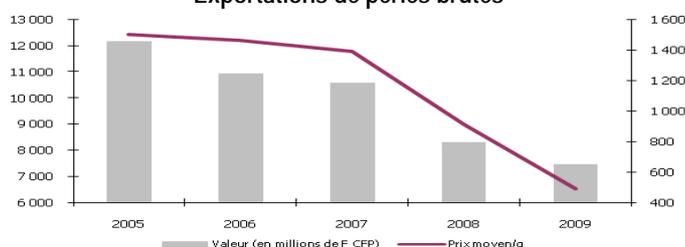
Contribuant à hauteur de 7 % au PIB marchand (52,3 % du PIB total), le BTP constitue le troisième secteur d'activité en termes de richesse produite après les services marchands et non marchands et emploie 9 % des salariés du secteur marchand. Il est composé d'une multitude d'unités de petite taille. Son niveau d'activité est étroitement lié à l'investissement public : pour un chiffre d'affaires du secteur avoisinant les 55 milliards de F CFP en 2008, les dépenses publiques liquidées en matière de constructions et de travaux publics se sont élevées à 19,1 milliards de F CFP. En 2009, l'atonie du courant d'affaires a pesé sur l'emploi dans le secteur (- 6.4 % de ses effectifs). Après s'être nettement repliée en 2008, la demande en logement social est repartie à la hausse en 2009 (+ 28 % sur an) mais la production de logements sociaux reste insuffisante. En parallèle, une priorité est donnée à la résorption de l'habitat insalubre.

Première ressource de la Polynésie, un secteur de la perle en crise

Principale source d'exportation, la perliculture est en difficulté depuis plusieurs années. La surproduction de perles, notamment de mauvaise qualité, s'est traduite depuis près d'une décennie par une spirale baissière de leur cours.

En 2009, les recettes d'exportations s'affichaient au même niveau qu'en 1993, autour de 7,5 milliards de F CFP mais avec un volume sept fois plus élevé.

Exportations de perles brutes



Source : ISPF

LE FINANCEMENT BANCAIRE DE L'ÉCONOMIE

Données générales

L'activité bancaire en Polynésie s'organise autour de trois banques (la Banque SOCREDO, la Banque de Polynésie et la Banque de Tahiti) et de trois sociétés financières (OFINA, SOGELEASE BDP et OCEOR LEASE TAHITI). Une trentaine d'établissements de crédit situés hors zone interviennent régulièrement dont l'AFD, la CDC et la CASDEN BP. Confrontée à la dégradation de la conjoncture économique et à une perte de confiance généralisée des agents économiques, l'activité des établissements de crédit locaux a affiché un net tassement. Le rythme de croissance annuel de l'encours global des concours bancaires et celui des actifs financiers des agents économiques n'ont cessé de ralentir tout au long de l'année 2009. La période sous revue a également été marquée par une hausse sensible des créances douteuses qui a concerné les entreprises comme les particuliers.

Principaux indicateurs financiers

2009

Taux de réescompte des crédits aux entreprises au 19/05/2009	1,25
Masse monétaire M3 (milliards de F CFP) – à fin décembre	398
Position extérieure nette bancaire (milliards de F CFP) – à fin décembre	- 19
Taux de créances douteuses – Etablissements de crédit locaux (en %)	6,8
Nombre d'habitants par guichet bancaire	3 568
Nombre d'habitants par guichet automatique	1 671
Nombre de compte bancaire par habitant	1,41
Nombre de cartes bancaires par habitant	0,72

Indicateurs entreprises

2009

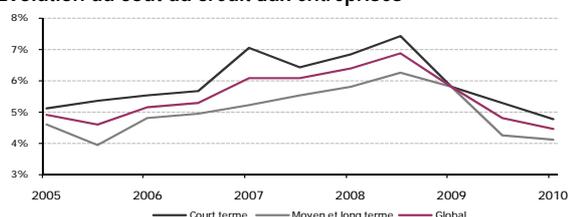
Coût du crédit aux entreprises (en %) janvier/février 2010 :	
Découvert	3,47
Moyen et Long Termes	4,12
Actifs financiers (milliards de F CFP) – à fin décembre	105
Concours bancaires (milliards de F CFP) – à fin décembre	177
- Part des crédits d'exploitation (en %)	44
- Part des crédits d'investissement (en %)	37
- Part des crédits à la construction(en %)	11

Indicateurs ménages

2009

Coût du crédit immobilier aux ménages (en %) janvier/février 2010	5,23
Actifs financiers (milliards de F CFP) – à fin décembre	318
- Part de crédits habitat (en %)	38
- Part de crédits consommation (en %)	59
Endettement par ménage (millions de F CFP) – à fin décembre	4,0
Ratio de dette brute des ménages (à fin déc. 2008, en % du PIB)	49
Taux de pression fiscale (en % du PIB, 2006)	17
Inv. De portefeuille, achats bruts de titres de non résidents (mds de F CFP, 2008)	- 9,48

Evolution du coût du crédit aux entreprises



Evolution du coût global du crédit aux particuliers

